

イタリヤ

原産地證明手數料相互免除
ニ關スル交換公文

昭和七年二月一日東京で

昭和二十九年六月二三日存続の公文交換

昭和二十九年六月二三日存続の確定

昭和二十九年六月二三日告示(外務省告示第七四号)

伊太利國代理大使ヨリ外務大臣宛
來翰

(仮訳)

以書翰啓上致候陳者千九百三十三年一月一日以後相互ノ條件ヲ以テ日本國ニ駐在スル伊太利國領事官ヲシテ手數料若ハ課金ヲ徴スルコトナク伊太利國ハ輸出スル日本國製產品ニ對シ原産地證明書ヲ發給、査證及公認セシムヘキ旨日本帝國政府ニ保證スヘキ訓令ヲ伊太利

イタリヤ 原産地證明手數料相互免除ニ關スル交換公文

ITALY

ECHANGE DE NOTES CONCERNANT
L'EXEMPTION RÉCIPROQUE DES FRAIS
DE CERTIFICATS D'ORIGINE.

Datées à Tokyo, le 1^{er} décembre 1932

Notes concernant la remise en vigueur échangées
le 23 juin 1954

Mises en vigueur le 23 juin 1954

Mise en vigueur publiée le 23 juin 1954

Tokio, le 1^{er} décembre 1932. XI^o

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que je suis autorisé par le Gouvernement Royal d'Italie à donner au Gouvernement Impérial du Japon l'assurance que les autorités consulaires italiennes résidant

イタリヤ 原産地證明手數料相互免除ニ關スル交換公文

國政府ヨリ接手シタルコトヲ閣下ニ通告スルノ光榮ヲ有シ候

就テハ右保證ノ交換トシテ同期日以後伊太利國ニ駐在スル日本國領事官ヲシテ手數料若ハ課金ヲ徵スルコトナク日本國へ輸出スル伊太利國ノ製產品ニ對シ原産地證明書ヲ發給、査證及公認セシムヘキコトヲ保證スル同様ノ聲明ヲ閣下ヨリ本使ニ與ヘラレ候様希望致候

右申進旁本使ハ茲ニ重ネテ閣下ニ向シテ敬意ヲ表シ候

敬具

千九百三十二年十二月一日

在本邦

伊太利國代理大使

レオーネ・ワイルシヨット(署名)

外務大臣 伯爵内田康哉閣下

(A) 二

au Japon seront chargées, à partir du 1^{er} janvier 1933, XI^e, de délivrer, viser et légaliser sans frais ni taxes consulaires, et à titre de réciprocité, les certificats d'origine se rapportant aux produits japonais exportés en Italie.

En échange de cette assurance, je serais reconnaissant à Votre Excellence de vouloir bien me faire tenir une déclaration analogue constatant que les autorités consulaires japonaises résidant en Italie seront chargées, à partir de la même date, de délivrer, viser et légaliser sans frais ni taxes consulaires, et à titre de réciprocité, les certificats d'origine se rapportant aux produits italiens exportés au Japon.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

(Signé) Leone Wellischott
Chargé d'Affaires d'Italie

Son Excellence
Comte Yasuya Uchida
Ministre des Affaires Étrangères
TOKIO

外務大臣ヨリ伊太利國代理大使宛
往翰

往
簡

以書翰啓上致候陳者千九百三十三年一月一日以後相互ノ條件ヲ以テ日本國ニ駐在スル伊太利國領事官ヲシテ手數料若ハ課金ヲ徵スルコトナク伊太利國ハ輸出スル日本國製產品ニ對シ原產地證明書ヲ發給シ查證シ及公認セシムヘキ旨帝國政府ニ向ツテ保證ヲナスノ訓令ニ接セラレタル趣本日附貴翰ヲ以テ御通知相成敬承致候

本大臣ハ右貴下ノ聲明ヲ領シ同期日以後相互ノ條件ヲ以テ伊太利國ニ駐在スル日本國領事官ヲシテ手數料若ハ課金ヲ徵スルコトナク日本國ハ輸出スル伊太利國製產品ニ對シ原產地證明書ヲ發給シ查證シ及公認セシムヘキ旨茲ニ伊太利國政府ニ向ツテ保證ヲナスノ光榮ヲ有シ候

(Traduction)

Tokio, le 1er décembre 1932.

Monsieur le Chargé d'Affaires,

Par une Note en date de ce jour, vous avez bien voulu m'informer que vous avez été autorisé par le Gouvernement Royal d'Italie à donner au Gouvernement Impérial du Japon l'assurance que les autorités consulaires italiennes résidant au Japon seront chargées, à partir du 1er janvier 1933, de délivrer, viser et légaliser sans frais ni taxes consulaires, et à titre de réciprocité, les certificats d'origine se rapportant aux produits japonais exportés en Italie.

En prenant acte de cette déclaration, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je suis autorisé par le Gouvernement Impérial du Japon à donner au Gouvernement Royal d'Italie l'assurance que les autorités consulaires japonaises résidant en Italie seront chargées, à partir de la même date, de délivrer, viser et légaliser sans frais ni taxes consulaires, et à titre de réciprocité, les certificats d'origine se rapportant aux produits italiens exportés au Japon.

イタリア 原産地證明手數料相互免除ニ關スル交換公文

(A) 四

右申進旁本大臣ハ茲ニ重ネテ貴下ニ向ツテ敬意ヲ表シ
候 敬具

昭和七年十二月一日

外務大臣 伯爵内田康哉(署名)

在本邦

伊太利國代理大使 レオーネ・ワイルシヨット 殿

Veillez agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'assurance renouvelée de ma considération très distinguée.

(Signé) Comte Yasuya Uchida,
Ministre des Affaires étrangères.

Monsieur L. Weillschott,
Chargé d'Affaires
d'Italie.